

## TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 4 mai 2010

### **Avis de vacance d'un emploi d'adjoint au responsable du pôle entreprises, emploi, économie de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)**

NOR : PRMG1011721V

Un emploi d'adjoint au responsable du Pôle 3E sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010 à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Alsace.

#### *Missions*

Le pôle 3<sup>E</sup> « entreprises, emploi, économie » intervient en faveur du développement économique des entreprises et des territoires, du développement de l'emploi et des compétences des salariés, ainsi que des demandeurs d'emploi.

L'adjoint au responsable du pôle 3E de la DIRECCTE Alsace est également affecté à mi-temps (50 %) au SGARE Alsace (Secrétariat général pour les affaires régionales et européennes), pour y assurer les missions de chargé de mission développement économique auprès du préfet de région. Une fiche de poste au SGARE détaille les missions qu'il suit à ce titre.

#### *Activités principales*

Sous l'autorité du responsable du pôle 3<sup>E</sup> de la DIRECCTE, il participe au pilotage des interventions de ce pôle et à l'animation de ses services qui compte un effectif de 46 personnes. Pour ce faire, il travaille en étroite relation avec le responsable adjoint du pôle 3<sup>E</sup>, les chefs de service du pôle 3<sup>E</sup> et les directeurs d'UT. Il est chargé plus particulièrement, en lien avec le chef du service des politiques transversales et le chef du service des interventions sectorielles :

- de l'organisation de la veille sur les restructurations et de la coordination des interventions des différents services pour les dossiers d'entreprises en difficulté. Il peut avoir sur ces dossiers à référer directement au préfet de région ;
- de la mise en place des nouveaux dispositifs relevant des priorités stratégiques de la DGCIS ;
- du suivi et la coordination des relations du pôle avec les autres services régionaux de l'Etat (Rectorat, Délégation régionale à la recherche et à la technologie, DREAL, DRAAF, DRJSCS, ...);
- de la coordination de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du BOP 134 (Développement des entreprises), porté au niveau national par la DGCIS.

Il peut se voir confier toute enquête ou dossier spécifique à la demande du directeur régional ou du responsable du pôle et sera amené à travailler sur des projets ou missions transversales au pôle ou à la DIRECCTE.

Il participe aux réunions de l'équipe de direction de la DIRECCTE. Il pourra être amené, en tant que de besoin, à assurer l'intérim du responsable de pôle. Il est également chargé de mission développement économique auprès du Préfet de région et, à ce titre, est mis à disposition du SGARE pour 50 % de son temps.

#### *Compétences*

Connaissance de l'entreprise.

Savoir faire relationnel et organisationnel.

Capacité à conduire des projets transversaux.

Connaissance transversale de l'ensemble des politiques du pôle 3<sup>E</sup>.

#### *Personne à contacter*

M. Daniel MATHIEU, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (téléphone : 03-88-15-43-17, e-mail : daniel.mathieu@direccte.gouv.fr)